

Répartition des élèves au degré secondaire I

2015

2020



Définition

Proportion d'élèves en 10^e année, suivant un enseignement à exigences élémentaires vs à exigences étendues.



Objectif de la collecte

Observer l'évolution de la part d'élèves suivant un enseignement à exigences élémentaires ou à exigences étendues.



Utilisation

La répartition des élèves au secondaire I est un facteur pour orienter les élèves vers des formations du secondaire II, avec un impact sur leur carrière professionnelle.

Au degré primaire, l'ensemble des élèves bénéficie d'un enseignement fondé sur des programmes uniformes au niveau cantonal. Le contenu du programme et les exigences posées sont les mêmes pour tous. À l'entrée du secondaire I, les élèves sont regroupé.es soit dans des filières distinctes soit par groupes de niveaux pour certaines disciplines; en référence au Plan d'études romand (PER) qui présente parfois des niveaux d'exigences différents pour certaines disciplines (1 à 3 niveaux). Les élèves apprennent ainsi selon des exigences différentes avec une augmentation des contenus abordés pour l'enseignement à « exigences étendues ».

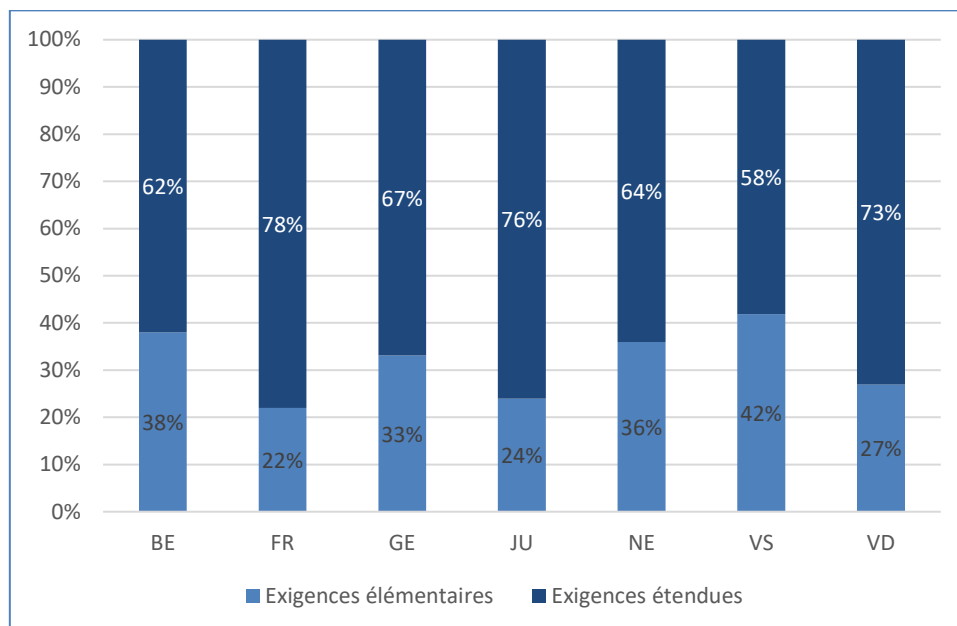
Les sept cantons ont fait des choix différents quant à la structure du degré secondaire I :

- Les cantons de Fribourg et de Genève connaissent une structure avec des filières distinctes (répartition des élèves dans des classes séparées par filière en fonction de leurs performances; parfois des choix disciplinaires varient selon la filière).
- Les cantons du Jura, de Neuchâtel et du Valais ont une structure à niveaux (répartition des élèves dans les classes, sans sélection, pour les disciplines communes, mais avec répartition des élèves dans des cours à niveaux différenciés en fonction de leurs performances pour quelques disciplines).
- Les cantons de Berne et de Vaud ont une structure mixte (répartition des élèves en fonction de leurs performances dans des classes séparées par filière, avec en plus des cours à niveaux différenciés pour quelques disciplines, dans une ou toutes les filières).

Répartition des élèves de 10^e année selon le niveau d'exigences et le canton de scolarisation (année scolaire 2019-2020)

Enseignement public uniquement.

Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble. Les pourcentages ont été arrondis.



Source et complément d'information : Office fédéral de la statistique (OFS), <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/indicateurs-formation/indicators/selection-seci.html> (consulté le 31.5.2021).

Réalisation du graphique : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2021).



Pour plus d'informations, consulter la [fiche complète](#).